

# Insertion professionnelle des étudiants : les dispositifs de l'Université de Corse

Depuis plusieurs années déjà, l'Université de Corse s'est engagée dans une politique résolument tournée vers l'insertion professionnelle de ses étudiants.

Plus récemment, elle s'est dotée d'une Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle, qui comprend notamment un bureau de stages et de l'emploi, et un observatoire des formations et de l'insertion professionnelle où sont menées les enquêtes concernant le devenir professionnel des diplômés.

Afin de rapprocher l'enseignement supérieur et le monde de l'emploi, l'Université de Corse propose désormais aux acteurs économiques un partenariat de qualité et d'exigence, matérialisé par le « **Contrat d'Interface Université / Entreprises** ».

**L'objectif** de ce contrat est de travailler de concert avec les entreprises sur les questions d'offres d'emplois, de stages ou encore de contrats d'apprentissage, mais également autour des besoins en formation des salariés de l'entreprise. Un autre point de collaboration concerne le transfert de savoirs et de compétences vers le territoire, avec à la clé des résultats en termes d'innovation technologique, sociale ou organisationnelle au sein des entreprises et des institutions, ou encore en termes d'insertion professionnelle de jeunes docteurs de l'Université de Corse.

**En signant ce contrat**, l'Université et ses partenaires, qui travaillent déjà ensemble depuis plusieurs années et ont des relations solides et pérennes, marquent une volonté affirmée d'aller encore plus de l'avant et de renforcer leurs liens. Plusieurs entreprises ont déjà été sélectionnées dans des domaines d'activités variés et en adéquation avec les domaines de formation de l'Université de Corse : bâtiment, édition, agroalimentaire, comptabilité, environnement, informatique, banque ou encore transports.

L'objectif est de développer ce dispositif et de l'étendre à d'autres partenaires : régionaux mais également extérieurs au territoire, en particulier à des entreprises susceptibles de faciliter la mobilité des étudiants à l'international et d'accueillir en leur sein des diplômés de l'Université de Corse dont le profil et la spécialisation correspondent à leur positionnement thématique (en particulier l'écologie et le développement durable).

Conçu comme une forme de **labellisation**, le contrat d'interface veut participer au déploiement d'une dynamique de professionnalisation des relations entre l'Université de Corse et le marché du travail, au service de la jeunesse insulaire et de ses perspectives d'emploi.

## Contacts

Università di Corsica Pasquale Paoli

POIP - Plateforme d'Orientation et  
d'Insertion Professionnelle

Campus Grimaldi  
Tél. : +33 (0)4 95 45 06 64  
poip@univ-corse.fr

www.univ-corse.fr

Charte graphique Université de Corse - Service Communication - Juin 2010

Demu ci l'avvene !  
Ouvrons l'avenir !



UNIVERSITÀ DI CORSICA  
PASQUALE PAOLI

84,5%  
des diplômés  
ont un  
emploi

Enquête nationale du MESR sur les diplômés 2007 sur le marché du travail, sur 32 diplômés : Masters, Licences professionnelles, DUT de l'Université de Corse.

Des résultats en adéquation  
avec la politique d'insertion  
professionnelle de  
l'Université de Corse

# Enquête Nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de la promotion 2007

## Du cadre national...

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a mis en place une enquête nationale, réalisée à l'échelle régionale par les universités.

Cette enquête porte sur les étudiants de nationalité française, nés après 1977, ayant obtenu un diplôme en juin 2007 dans une formation professionnelle dispensée dans les universités, et n'ayant pas poursuivi leurs études. Cette enquête concerne donc exclusivement les étudiants qui se sont positionnés sur le marché de l'emploi après l'obtention de leur diplôme en 2007, quel qu'en soit le niveau : DUT, Licence Professionnelle ou Master.

## ... à l'Université de Corse

L'enquête a été réalisée par l'Observatoire des Formations de l'Insertion Professionnelle de la POIP.

Taux de réponse : 75,4%

### 32 formations de l'Université de Corse concernées par l'enquête :

5 Diplômes Universitaires de Technologie (DUT, Bac +2),

7 Licences Professionnelles (LP, Bac +3),

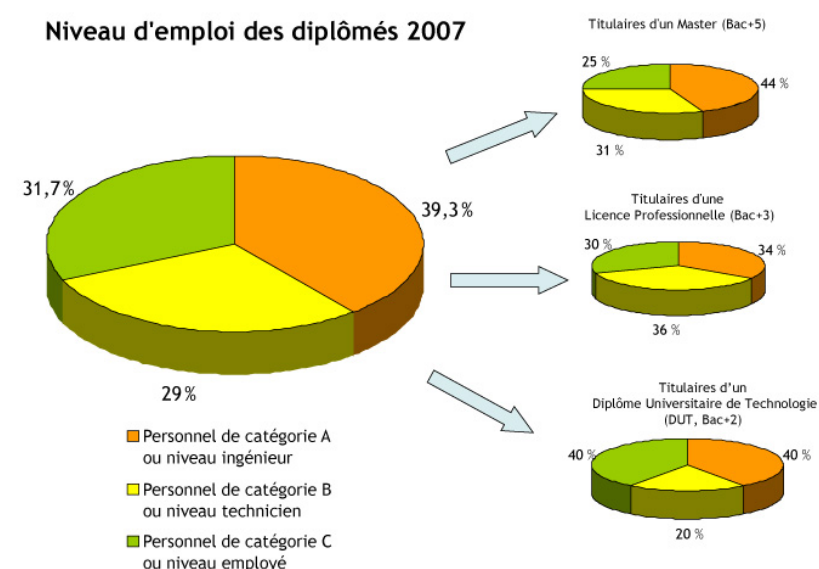
20 Masters (M, Bac +5).

Ces formations couvrent l'ensemble des domaines de formation : Droit, Sciences Économiques et Gestion, Sciences et Techniques, Sport, Langues, Arts, Lettres ou encore Sciences Humaines et Sociales.

### D'excellents résultats : 84,5% des diplômés ont un emploi !

84,5% des étudiants, toutes formations confondues, sont en situation d'emploi. De plus, 80% des 12,5% d'étudiants en recherche d'emploi ont occupé un emploi temporaire après l'obtention de leur diplôme. On note également que les taux d'insertion professionnelle varient de 80% pour les titulaires d'un DUT ou d'une LP, à près de 88% pour les titulaires d'un Master.

### Niveau d'emploi des diplômés 2007



### Un emploi de qualification élevée

Près de 40% des emplois ont un niveau élevé de qualification (cadres de catégorie A ou niveau ingénieur), alors que les emplois de qualification intermédiaire et de faible qualification représentent environ 30% des emplois.

### 44% de cadres parmi les diplômés en Master

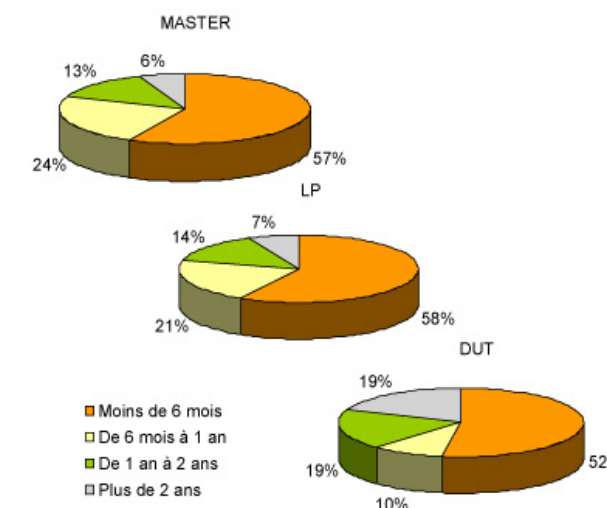
L'analyse par niveau de formation indique que les emplois hautement qualifiés représentent une part plus importante (44%) pour les titulaires d'un Master, et que le taux d'emplois faiblement qualifiés décroît de façon significative en fonction du niveau de formation (40% des emplois occupés par des titulaires de DUT contre 30% et 25% respectivement pour les titulaires d'une LP et d'un Master).

### Délai d'accès à l'emploi par niveau de formation

### Un délai d'accès à l'emploi généralement court

Le délai d'accès à l'emploi est généralement inférieur à 1 an, avec ici encore, une diminution du délai en fonction du niveau de formation.

Par ailleurs, sur l'ensemble des diplômés incluant les étudiants qui ne sont pas en situation d'emploi, on observe que : 50% de l'ensemble des titulaires d'un DUT en 2007 ont accédé à un emploi en moins de 1 an, 62% de l'ensemble des titulaires d'une LP en 2007 ont accédé à un emploi en moins de 1 an, 71% de l'ensemble des titulaires d'un Master en 2007 ont accédé à un emploi en moins de 1 an.



### Des emplois stables

Près de 75% des emplois sont des Contrats à Durée Indéterminée, des emplois de fonctionnaires ou des professions libérales, et aucune corrélation avec le niveau de formation n'a été établie dans ce domaine.

### Le secteur tertiaire privilégié

En ce qui concerne les secteurs d'activité, nous avons observé que le secteur tertiaire (activités de service) est privilégié avec une part de l'emploi public de 37,5%. Cependant ce chiffre doit être analysé en fonction du domaine de formation puisqu'il représente par exemple 60% des emplois obtenus par les titulaires d'un diplôme dans le domaine des Arts, Lettres et Langues contre moins de 20% des emplois occupés par les titulaires d'un diplôme du domaine Sciences et Techniques. Les autres secteurs majoritairement concernés sont la construction, les transports, l'hébergement et la restauration, l'information et la communication, l'agriculture, les activités de finance et d'assurance.

### Situation professionnelle au 01/12/2009 pour l'ensemble des diplômés 2007 (DUT, LP, M)

